

PROTCOLE SANITAIRE COVID19 – ETE 2021

Neaclub se dote de multiples mesures sanitaires pour accueillir les voyageurs en toute sécurité. Dans les espaces de vie communs, des plans de nettoyage et de désinfection sont déployés, et une charte visible dans les établissements et sur le web est diffusée.

Maintien de la distanciation physique	Ce principe de maintien de distanciation physique d'au moins 1m entre chaque personne permet d'éviter les contacts directs et une contamination respiratoire ou par « gouttelettes ».
Application des gestes protecteurs	<p><u>Lavage des mains le plus fréquemment possible :</u> Au moins 30s à l'eau et au savon liquide ou par une solution hydroalcoolique (bornes de gel hydroalcoolique), séchage avec papier jetable ou air libre.</p> <p><u>Port du masque</u> Port obligatoire du masque « grand public » pour les vacanciers dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, animations, etc.). Le port du masque n'est pas recommandé pour les vacanciers « à table ». Toutefois dans le cadre de la circulation dans les restaurants et les bars, il le sera.</p>
Organisation des arrivées des clients et la gestion du flux de personnes	<p>Limiter les croisements entre les vacanciers par la mise en place de sens de circulation et d'un balisage dans l'ensemble des pièces de l'établissement.</p> <p>Privilégier les déplacements par les extérieurs des bâtiments.</p> <p>Organisation des activités et animations de journée adaptées au protocole sanitaire.</p>
Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels	<p>Nettoyage approfondi au moins une fois par jour (y compris désinfection).</p> <p>Désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées.</p>
Information et communication	<p>Informers régulièrement les vacanciers de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, courriels, site internet,...).</p> <p>Des kits de communication adaptés à cet effet seront fournis par nos soins.</p>

Restaurant

Table de 6 personnes maximum et pas de regroupement de tables ;

Limiter les déplacements ;

Jusqu'au 30/06/2021 :

Jauge de 50 % de la capacité d'accueil des restaurants en intérieur
Jauge de 65 % en terrasse.

Piscine et sauna

Sur les plages et dans le bassin (1pers / 4m²) ;

Ouverture des piscines extérieures au public ;

Du 09/06/2021 au 30/06/2021 :

Ouverture des piscines intérieures, jauge à 50%.